

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2019/15

Chapitre 7.1 décisions budgétaires

Objet : Approbation du Compte Administratif 2018

L'an deux mille dix-neuf, le 28 mars, à 14h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux du centre culturel « Le XXe », à Savines-le-Lac, sous la présidence de Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 28 mars 2019

Date de convocation :
Le 14 mars 2019

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire :25
(33 voix)
En exercice : 25 (33 voix)
Membres présents :
20 (26 Voix)

Membres présents
Vote(s) pour 26
Vote(s) contre 0
Abstention(s) 0

Secrétaire de séance :
Mlle Jessica GUIARD

Auxiliaire de secrétaire de
séance :
M. Christophe PIANA

Etaient Présents :

M. Victor BERENGUEL, Président ; **M. Marc VIOSSAT**, Vice Président ;
M. Jean CONREAUX, Vice Président ; **Mme Agnes PIGNATEL**, Secrétaire du
Bureau, **M. Jean BERNARD**, Rapporteur du budget ; **M. Roger MASSE**,
Membre du bureau, **M. Régis BOUCHACOURT**, membre du bureau,
M. Patrick PERNIN, Membre du bureau, **Mme Camille BONNET**, Conseillère
Syndicale Suppléante de M. Christian DURAND, **M. Marc AUDIER**, Conseiller
Syndical ; **Mme Chantal ROUX**, Conseillère Syndicale suppléante de M. Jean
Pierre GANDOIS ; **M. Pierre VOLLAIRE**, Conseiller Syndical,
Mme Marie-Jeanne FAURE, Conseillère Syndicale suppléante de Mme Valérie
GRENARD ; **M. Yves LELONG**, Conseiller Syndical suppléant de M. Robert
FRAYSSINES, **M. Georges GAMBAUDO**, Conseiller Syndical ; **Mlle Jessica
GUIARD**, Conseillère Syndicale, **M. Raymond HONORE**, Conseiller Syndical ;
M. Jean-Michel TRON, Conseiller Syndical ; **M. Jean-Michel PAYOT**,
Conseiller Syndical ; **Mme Valérie ROSSI**, Conseillère Syndicale.

Etaient représentés et excusés :

M. Christian DURAND par Mme Camille BONNET ;
M. Jean Pierre GANDOIS par Mme Chantal ROUX ;
Mme Valérie GRENARD par Mme Marie-Jeanne FAURE ;
M. Robert FRAYSSINES par M. Yves LELONG

Avait donné pouvoir :

Mme Carole CHAUVET à M. Marc VIOSSAT

Etaient Excusés :

Mme Sophie VAGINAY, Vice Présidente, Mme Ginette MOSTACHIE, Conseillère
Syndicale, M. Joël BONNAFFOUX, Conseiller Syndical

Etaient invités et présents :

M. Christian ROMAN, CD05 ; M. Thierry ALLAMANNO, CDV 05 ; M. Denis
NOGUIER, EDF ; M. Christophe THIEBAULT, SPPSP ; M. Olivier PELLOQUIN,
CCSP.

Exposé des motifs :

Après la présentation du bilan de l'exercice écoulé, le Président quitte l'assemblée le temps du vote de cette délibération et laisse la présidence de la séance à Monsieur Jean BERNARD, Rapporteur du Budget.

VU :

- Le budget primitif 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, relatifs à l'exercice 2018,

CONSIDERANT :

1. La reprise par le receveur dans ses écritures du montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, de tous les titres de recettes émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer ;
2. La régularité des écritures statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire et celles statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Après en avoir délibéré, le comité syndical, réuni le 28 mars 2019 :

- **DECIDE** donner acte au Président de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0.00 €	169 588.96 €	0,00 €	229 118.33 €	0,00 €	398 707.29 €
Opérations de l'exercice	1 815 066.75 €	1 784 299.65 €	1 446 746.03 €	1 512 727.00 €	3 261 812.78 €	3 297 026.65 €
TOTAUX	1 815 066.75 €	1 953 888.61 €	1 446 746.03 €	1 741 845.33 €	3 261 812.79 €	3 695 733.94 €
Résultats de clôture	0.00 €	138 821.86 €	0,00 €	295 099.30 €	0,00 €	433 921.15 €
Restes à réaliser	832 221.76 €	514 202.67 €	0,00 €	0,00 €	865 049.76 €	525 199.67 €
TOTAUX CUMULES	2 647 288.51 €	2 479 088.28 €	1 446 746.03 €	1 741 845.33 €	4 094 034.54 €	4 209 936.61 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	179 197.23 €	0€	0,00 €	295 099.30 €	0.00 €	115 902.07 €

- **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- **ARRÊTE**, à l'unanimité, les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Le Rapporteur du Budget,
Jean BERNARD



Extrait du registre des délibérations N° 2019/15 Page 2/2